

**Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
Trimestre clos le 30 juin 2012**



Bureau du vérificateur général du Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

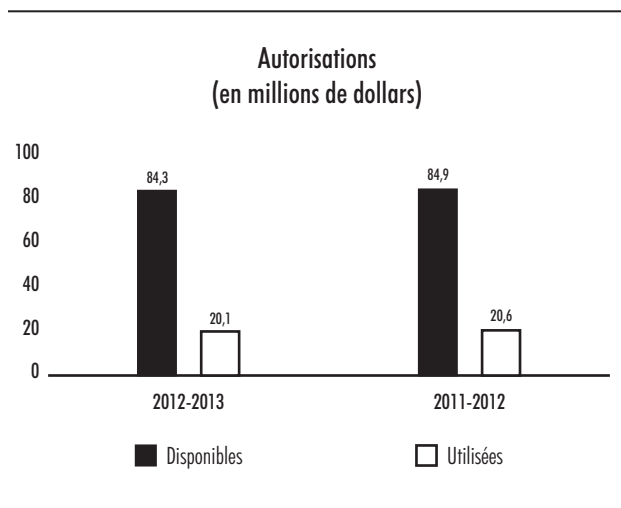
Le vérificateur général du Canada est un haut fonctionnaire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'autres lois et des décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2012-2013. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de production de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Aucun changement important dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées n'est signalé pour le trimestre clos le 30 juin 2012.



Risques et incertitudes

Aucun risque significatif, ni incertitude n'est à signaler.

Mise en œuvre du Budget 2012

Le Bureau prévoit réaliser des réductions de 6,7 millions de dollars d'ici l'exercice 2014-2015 grâce à des mesures d'efficacité qui permettent d'harmoniser ses ressources à son mandat, rationalisant ainsi sa façon de fonctionner.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Conditions d'emploi

Le 1^{er} mai 2012, le Bureau a signé une convention collective portant sur la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2014 avec les membres du groupe des Services à la vérification qui compte environ 175 employés. Les auditeurs du Groupe des professionnels de la vérification (environ 275 employés) ont décidé de rester non syndiqués.

Approuvé par :

Le vérificateur général du Canada,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances,

Michael Ferguson, FCA

Lyn Sachs, FCPA, FCA

Ottawa, Canada
Le 29 août 2012

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	<i>(en milliers de dollars)</i>					
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	76 502	17 510	17 510	77 019	18 031	18 031
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 510)	(30)	(30)	(2 510)	(10)	(10)
Crédit net 20 – Dépenses nettes de fonctionnement	73 992	17 480	17 480	74 509	18 021	18 021
Autorisations législatives budgétaires	10 331	2 583	2 583	10 439	2 610	2 610
Autorisations budgétaires totales	84 323	20 063	20 063	84 948	20 631	20 631
Autorisations non-budgétaires	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	84 323	20 063	20 063	84 948	20 631	20 631

*Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	69 032	17 496	17 496	69 305	17 729	17 729
Transports et communications	5 897	851	851	6 304	1 088	1 088
Information	648	110	110	859	24	24
Services professionnels et spéciaux	7 866	998	998	8 415	1 135	1 135
Location	1 037	438	438	943	600	600
Services de réparation et d'entretien	789	36	36	87	5	5
Services publics, fournitures et approvisionnements	622	44	44	687	46	46
Acquisition de matériel et d'outillage	938	114	114	343	10	10
Autres subventions et paiements	4	6	6	515	4	4
Dépenses budgétaires brutes totales	86 833	20 093	20 093	87 458	20 641	20 641
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(9)	(9)	(660)	(10)	(10)
De l'Organisation internationale du travail	(1 850)	(21)	(21)	(1 850)	-	-
Dépenses budgétaires nettes totales	84 323	20 063	20 063	84 948	20 631	20 631

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes au nouveau plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.